



SECOURS  
ISLAMIQUE  
FRANCE

# L'ABDH dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

*Plus-value et défis de l'opérationnalisation pour la coopération au développement*

# Le concept de l'ABDH

- Fondée sur les principes des droits humains
- Agit contre les causes profondes et structurelles des violations des droits et contre les pratiques discriminatoires
- Permet d'institutionnaliser les mécanismes garantissant la réalisation des droits sur le long terme
- Spécificité : se focalise sur le processus autant que sur les résultats en termes de réalisation des droits pour tout.e.s

## Débiteur d'obligations

Acteurs ayant des obligations vis-à-vis des détenteurs de droits. L'État est le principal débiteur d'obligation.

Réalisation  
des droits

participation

## Détenteur de droits

Individus et groupes ayant des droits reconnus par les conventions internationales, les accords régionaux, les législations nationales.

**Le renforcement des capacités** des débiteurs d'obligations à remplir leurs obligations et des détenteurs de droits à revendiquer leurs droits doivent être au cœur des efforts de coopération.

# La plus-value de l'ABDH

- Mise en œuvre des engagements internationaux et facilitation de la formulation des politiques publiques
- Meilleure compréhension des causes des inégalités et rééquilibrage des relations de pouvoir
- Responsabilisation accrue de l'Etat
- Institutionnalisation des mécanismes de participation et de redevabilité
- Ciblage des plus vulnérables
- Complémentaire aux approches services
- Démarche holistique faisant progresser d'autres secteurs
- Gage de durabilité
- Instrument de prévention et de réponse aux situation de crises et fragilités

# L'opérationnalisation de l'ABDH dans les programmes

Se dégager de l'entrée uniquement « services » pour s'attaquer durablement aux causes des inégalités sur la base des analyses de situation

## PILIERS DE LA PROGRAMMATION

1. Mesures directes pour pallier aux inégalités d'accès
2. Renforcement des capacités des acteurs responsables à remplir leurs obligations
3. Renforcement des capacités des détenteurs de droits



# Les enjeux d'opérationnalisation dans les programmes EAH de solidarité internationale

- Le changement de positionnement stratégique et organisationnel des acteurs
- Les ressources pour les analyses de situation
- L'identification et le ciblage des plus vulnérables
- L'absence de cadre juridique légal et réglementaire du secteur
- L'approche holistique de l'ABDH
- Les limites des mécanismes de financement

- 1. RESPECTER LES OBLIGATIONS AU REGARD DES DHEA**
- 2. RENFORCER LA CONNAISSANCE SUR LES DHEA ET L'ABDH**
- 3. PROMOUVOIR L'ÉLABORATION D'OUTILS OPÉRATIONNELS ET LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES**
- 4. FINANCER ET METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS**

**Recommandations  
pour une meilleure prise  
en compte de l'ABDH  
dans le secteur EAH**



**SECOURS  
ISLAMIQUE  
FRANCE**

**+33 (0)1 60 14 14 14**

**[www.secours-islamique.org](http://www.secours-islamique.org)**